

Lettre GAF n°1 :

LETTRE FFGYM GRAND EST

REVUE DU COMITÉ RÉGIONAL DE GYMNASTIQUE DU GRAND EST
GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FÉMININE ÉDITION OCTOBRE 2025

Cette lettre de cadrage fait office de plan d'action pour tous les clubs GAF du Grand Est.

Indispensable pour tous les clubs compétitifs GAF, elle informe et détaille les contenus, les calendriers, les exigences et les programmes pour la saison 2025/2026.

GAF
2025-2026

Pages 1 et 2
Compétitions

Page 3
Quotas et planning prévisionnel

Pages 4 et 5
Jugement

Page 6
Programme du challenge interdépartemental



COMPÉTITIONS

RÈGLES DE QUALIFICATIONS ET MINIMAS DE POINTS

FÉDÉRAL A

Le mode de qualification se fait selon la représentativité territoriale.

Le Comité Régional définit les quotas pour les compétitions interdépartementales et régionales.

Pour les gymnastes non qualifiés au championnat interdépartemental, les comités départementaux établissent les quotas de qualification entre les compétitions départementales d'orientation 1 et 2.

FÉDÉRAL B

Équipes : un classement individuel avec récompense sera effectué pour chaque catégorie lors de la finale interdépartementale.

PERFORMANCE

Pour passer de la compétition interdépartementale à la compétition régionale, les minimas nationaux ne seront plus appliqués. Le mode de qualification se fera uniquement via le classement vertical :

- Individuelles : première de la catégorie + classement vertical
- Équipes : classement vertical

GYMNASTES OU ÉQUIPES HORS-CONCOURS

Lors des compétitions interdépartementales et/ou régionales pour lesquelles les gymnastes/équipes sont engagées en "hors concours", des notes seront attribuées.

En revanche, aucun classement ni récompense ne seront prévus.

CATÉGORIES

Toutes les catégories apparaissent dans les synoptiques accessibles sur notre site :

<https://ffgym-grandest.fr/systeme-competitif/>

Pour chaque filière compétitive, des catégories honneur et excellence pourront être créées selon le nombre réel d'engagées.

Les catégories « Performance régionale » suivantes restent en vigueur pour la saison 2025-2026 :

- Catégorie « Régionale 7 ans » : format 5/5/3
- Catégorie « Régionale 7-9 ans » : format 5/5/3
- Catégorie « Régionale 10-11 ans » : format 5/4/3
- Catégorie « Régionale 10-13 ans » : format 5/4/3
- Catégorie « Régionale 12-15 ans » : format 5/4/3
- Catégorie « Régionale 10 ans et + » : format 5/4/3

Les gymnastes 7-9 ans évolueront sur une poutre de 1,15 m sur tous les programmes.

Les catégories Fédéral A régional en individuel et en équipe disparaissent cette saison.

CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES DES OPTIONNELS

Les championnats interdépartementaux et régionaux sont des épreuves de sélection pour le championnat national. Il n'y aura pas de cérémonie protocolaire pour cette catégorie. Les minimas ne s'appliqueront que pour la qualification au championnat de France.

ENGAGEMENTS

La date de forclusion pour les premiers engagements est fixée au **23 novembre 2025**.

CHANGEMENT DE COMPOSITION D'ÉQUIPE

Pour toute question relative aux changements d'équipe, se référer aux pages 67-68 [des règlements techniques GAM-GAF](#) consultables dans l'onglet compétitions / base documentaire du site ffgym.fr (avec codes clubs).

Une gymnaste ayant concouru en finale nationale ne peut pas être engagée dans l'équipe qui participe à la finale de niveau inférieur.



QUOTAS ET PLANNING PRÉVISIONNEL

QUOTAS

Les quotas de qualification seront établis par l'ETR (CTS, CT et DTG) et le comité technique GAF. Les quotas sont définitifs.

Les quotas pour les compétitions interdépartementales et régionales seront communiqués avec la version finale de l'ordre de passage, à J-8 avant ces compétitions.

ORDRES DE PASSAGE

Les ordres de passage prévisionnels des compétitions interdépartementales sont consultables sur le site du CRGGE, sur chaque évènement :

<https://ffgym-grandest.fr/evenements/>

Règles des ordres de passage :

- Pour les individuelles au sein d'une catégorie, la répartition est effectuée par tirage au sort en privilégiant le regroupement par club.
- Pour les équipes, au sein d'une catégorie, la répartition est effectuée en fonction du classement vertical.
- La meilleure équipe GAF débute au saut

Toute demande d'aménagement des ODP (ordre de passage) doit être adressée par mail et motivée auprès du RT GAF et copie aux CT et CTS (competition@ffgymgrandest.fr).

RAPPELS DES TEMPS D'ÉCHAUFFEMENT

Rappel des temps d'échauffement prévus au niveau national (application des temps prévus dans les lettres FFG) :

Par équipe :

- 2 min en Fédéral B
- 3 min en Fédéral A - Au saut, 2 essais maximum par gymnaste
- 5 min pour le programme Performance, les filières nationales et régionales
- 7 min pour les catégories sur le code FIG aménagé

En individuel :

- 35 sec par gymnaste en Fédéral A - Au saut, 2 essais maximum par gymnaste
- 1 min pour les catégories Performance :
Durée ajustée selon le nombre de gymnastes à l'agrès (si 4 gymnastes = 4 min, si 6 gymnastes = 6 min). Gestion assurée par un des juges.
Au sol, toujours 5 min quel que soit le nombre de gymnastes.
Au saut, les gymnastes peuvent réaliser 4 sauts d'échauffement au maximum.
Aux barres asymétriques 1 min par gymnaste avec un premier passage de 20 sec et un second passage de 40 sec.
- 1 min 20 pour les catégories sur le code FIG aménagé :
Durée ajustée selon le nombre de gymnastes à l'agrès. Gestion assurée par un des juges.
Au sol toujours 7 min quel que soit le nombre de gymnastes.
Au saut, les gymnastes peuvent réaliser 5 sauts d'échauffement au maximum.
Aux barres asymétriques, deux passages de 40 sec pour chaque gymnaste.

RAPPELS MUSIQUES

Pas de musique en Fédéral B 7/8 ans et 7/9 ans. Musique obligatoire pour les autres catégories.

JUGEMENT

COMPOSITION DES JURYS

La composition des jurys est établie par les responsables régionaux pour les compétitions régionales. La composition des jurys est établie par les responsables interdépartementaux pour les compétitions interdépartementales.

Le jury (convoqués + juges clubs) pour chaque compétition sera communiqué dans un délai de 15 jours avant celle-ci.

JUGES CONVOQUÉS

CATÉGORIES	COMPÉTITIONS INTERDEP	COMPÉTITIONS RÉGIONALES
Fédéral B	Pas de juge convoqué	Pas de compétition
Fédéral A	4 juges convoqués par jury	4 juges convoqués par jury
Performance équipes	4 à 8 juges convoqués par jury	8 juges convoqués par jury
Performance individuel	8 juges convoqués	8 juges convoqués par jury

JUGES CLUBS

Pour rappel, les clubs souhaitant emprunter un juge d'un autre club pour une compétition peuvent se référer à la charte de "bonne pratique" disponible sur notre site dans la partie Compétitions →

Documents juges clubs :

<https://ffgym-grandest.fr/documents-juges-club/>

Modalités et règles de fonctionnement pour l'engagement des juges clubs + convoqués

Procédure d'engagement sur EngaGym: <https://ffgym-grandest.fr/engagement-des-juges-sur-engagym/>

Pour toute information, consultez le lien vers les vidéos tutorielles pour l'engagement des juges en compétition. Les vidéos qui vous concernent sont celles annotées « (club) » :

Tout club ayant une gymnaste ou une équipe qualifiée devra être en capacité de fournir un juge club (compétitions interdépartementales et régionales).

Le jury (juges clubs et juges convoqués) sera publié à J-15 avant la compétition. Le responsable du jury identifiera des juges clubs « réserves » susceptibles d'être mobilisés jusqu'à la publication de la version définitive du jury à J-7.

Lorsqu'un club qualifié devant présenter un juge club déclare forfait avant la date de forclusion (J-10 avant la compétition), il n'a pas d'obligation de présenter de juge club.

Un nouveau jury sera diffusé à J-7 en tenant compte des forfaits réalisés et en intégrant éventuellement les juges réserves si nécessaire.

NIVEAUX DE JUGES

			DÉPARTEMENT	INTERDÉPARTEMENT OU RÉGION	RÉGION OU REGROUPEMENT	NATIONAL
FÉDÉRAL	NIVEAU 1	Jury D*	Fédéral A / B	Fédéral A / B	Fédéral A	/
		Jury E**	Fédéral A / B	Fédéral A / B	Fédéral A	/
PERFORMANCE	NIVEAU 2	Jury D	Fédéral A / B Perf et Perf 7-9 ans	Fédéral A / B Perf et Perf 7-9 ans	Fédéral A	Fédéral A
		Jury E	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes	Fédéral A
	NIVEAU 3	Jury D	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes	Fédéral A Performance
		Jury E	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes
	NIVEAU 4	Jury D	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes
		Jury E	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes	Tous programmes

*Jury D : 15 ans minimum (né en 2011)

**Jury E : 14 ans minimum (né en 2012)

Pour les programmes performance : juge N2 obligatoire

Pour les compétitions interdépartementales en performance, une dérogation peut être accordée pour les clubs ne pouvant pas présenter un juge N2. Cette dérogation, permettant de présenter un juge de niveau 1, ne sera valable que 2 ans et devra être demandée à la responsable des juges interdépartementale 8 JOURS avant la compétition. Le club devra ensuite engager le juge sur ordojuge.

PROGRAMME DU CHALLENGE INTERDÉPARTEMENTAL 2026

Le Comité Technique GAF du Comité Régional de Gymnastique du Grand Est a reconduit cette année le challenge interdépartemental GAF.

Ce challenge se déroulera lors des championnats interdépartementaux GAM/GAF Fédéral B du 06 au 07 juin 2026 à Chaumont, Bartenheim et Dombasle.

Un classement des clubs engagés en Fédéral B sera réalisé tout au long de la compétition afin de récompenser le club lauréat, à savoir le club qui aura marqué le plus de points durant toute la compétition regroupant toutes les catégories fédérales B GAF.

BARÈME

Le barème suivant a été établi afin de classer les clubs :

- 3 points pour l'or
- 2 points pour l'argent
- 1 point pour le bronze

+ 1 point par équipe engagée ce qui donne donc au final :

- 4 points pour une équipe qui remporte une médaille d'or
- 3 points pour une équipe qui remporte une médaille d'argent
- 2 points pour une équipe qui remporte une médaille de bronze
- 1 point pour une équipe qui ne remporte pas de médaille

Le Directeur de la compétition, après validation des responsables des jurys, sera chargé de saisir les points des équipes dans un fichier créé spécialement pour ce challenge.

L'annonce du club vainqueur du challenge interdépartemental GAF se fera lors du dernier palmarès de la compétition.

Toutes les gymnastes encore présentes du club vainqueur seront invitées à rejoindre le podium. Elles recevront un trophée qu'elles emporteront dans leur club afin de le remettre en jeu l'année suivante.

Le club vainqueur sera chargé de faire graver une petite plaque en indiquant l'année et le nom du club selon le modèle suivant : « 2026 : nom du club ».

La participation à ce challenge interdépartemental est automatique et n'engendre pas de droits d'engagements supplémentaires à régler.

Les documents techniques GAF 2025-2026 sont disponibles sur l'extranet de la FFGYM
(Accès avec codes clubs)

https://moncompte.ffgym.fr/Compétition/Base_documentaire_compétition/GAF